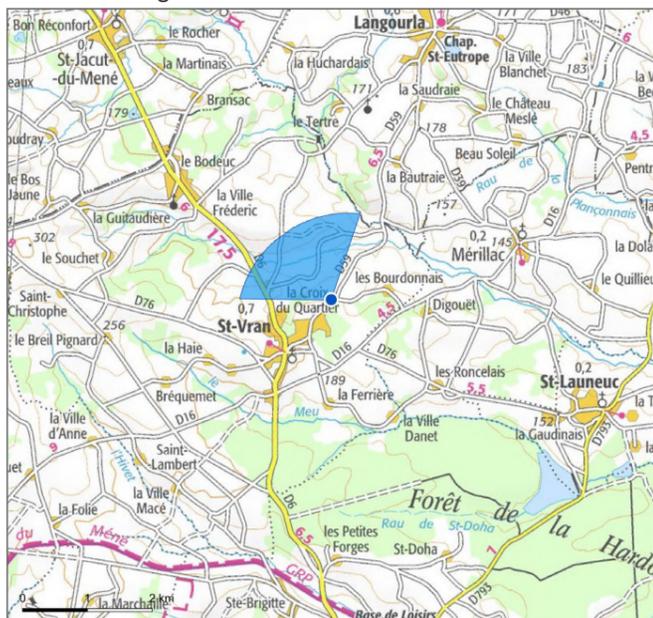


Photomontage n°36 : Saint Vran - D59

Localisation du point de vue

Carte IGN élargie



Carte IGN zoomée



Vue aérienne



Caractéristiques de la photographie

Appareil photo : Canon EOS 77D
 Longueur focale : 45mm eq.
 Assemblage panoramique : cylindrique

Date de prise de vue : 24/06/2020
 Coordonnées Lambert 93 (X ; Y) :
 296 995,13 ; 6 807 815,92
 Distance (km) à l'éolienne la plus proche : 19,12

Commentaire

L'unité paysagère des Collines de Bécherel forme la continuité du Massif du Méné et s'étend vers l'est. Dans la partie ouest de cette unité paysagère, c'est le caractère boisé qui prédomine. La succession de collines plus ou moins resserrées crée, dans les creux des horizons courts aux ambiances intimes, et sur les hauteurs des vues lointaines et dégagées. Le bourg de Saint-Vran et les lieux-dits alentours se situent sur des points hauts des Collines de Bécherel, à plus de 175 m d'altitude. L'itinéraire de la D59 traverse ces paysages et donne à voir des vues panoramiques dégagées. Compte tenu de l'éloignement de la zone du projet de plus de 19 km et du contexte boisé, la sensibilité est faible vis-à-vis du projet de parc éolien.

Depuis ce point de vue le parc éolien du Ruisseau de Margot se trouve à une distance de plus de 19,1 km, au centre du vaste panorama. Il est entièrement masqué par l'horizon boisé.

Le projet du Ruisseau de Margot n'a pas d'impact depuis ce point de vue.

Impact paysager



Etat initial / panoramique 120°



Photomontage esquissé avec le projet / panoramique 120°



Etat futur / panoramique 120°







II.C. SYNTHÈSE DES IMPACTS DU PROJET DU RUISSEAU DE MARGOT

L'analyse du carnet de photomontages amène à synthétiser les impacts du projet de parc éolien du Ruisseau de Margot :

> **Dans l'aire d'étude immédiate, depuis les lieux de vie les plus proches du projet, correspondant à de nombreux lieux-dits de la commune de Bréhand, l'analyse de l'état initial du paysage et du patrimoine conclut à des sensibilités globalement fortes vis-à-vis du projet, ponctuellement plus modérées.**

Depuis ces vues, le parc éolien du ruisseau de Margot présente une lecture harmonieuse, avec en particulier depuis les vues nord et sud, la perception d'un alignement régulier et d'une inter-distance équilibrée entre les trois éoliennes. Les photomontages montrent que l'impact du projet est le plus fort à l'approche ou à la sortie des lieux-dits Le Plessis Margaro, Les Landes, le Pré Simon, le Bois Hardy. Les abords de ces lieux de vie sont pour la plupart marqués par des structures végétales arborées qui limitent la largeur des vues, ou atténuent les perceptions depuis les habitations.

L'impact est atténué et qualifié de modéré à fort, puis modéré, depuis les autres hameaux (Le Vau Jaune, Château Launay, La Ville-ès-Marqué, La Landelle, La-Ville-ès-Chien, La-Ville-ès-Renaud) et depuis une partie du bourg de Bréhand. Selon les cas, c'est la densité des structures bâties ou des structures végétales qui participent à la réduction d'impact des éoliennes. Les légères ondulations du relief participent également à la perception plus ou moins marquée d'effets ponctuels de prégnance des éoliennes sur une partie des habitations visibles.

Plusieurs vues dynamiques sont également illustrées, représentant des perceptions à l'approche, dans la traversée et en sortie de hameaux ou de bourg.

Les mesures d'évitement et de réduction prises lors de la conception du projet permettent de limiter les rapports d'échelle défavorables, qui sont assez équilibrés, en particulier depuis les nombreux lieux-dits situés au nord de la ZIP et au niveau du bourg de Bréhand

NUMERO	DENOMINATION	AIRE D'ETUDE	PAGE	INTERETS / ENJEUX	SENSIBILITE	IMPACT
1	MAIRIE DE BREHAND	AE immédiate	178	centre-bourg proche - équipements communaux, scolaires, sportifs et de loisirs	forte	modéré
2a	BREHAND - RUE DE PENTHIEVRE	AE immédiate	182	entrée de bourg proche - vue dynamique	forte	faible
2b (hiver)	BREHAND - RUE DE PENTHIEVRE	AE immédiate	186	entrée de bourg proche - vue dynamique	forte	modéré à fort
2b (été)	BREHAND - RUE DE PENTHIEVRE	AE immédiate	190	entrée de bourg proche - vue dynamique	forte	modéré à fort
3	BREHAND - RUE SAINTE-ANNE	AE immédiate	194	sortie de bourg proche - zone d'extension urbaine du bourg - vue dynamique	forte	modéré
4	BREHAND - ENTREE NORD-OUEST SUR LA D768	AE immédiate	198	entrée de bourg proche - axe de circulation fréquenté - vue dynamique	forte	fort à modéré
5	BREHAND - LE VAU JAUNE	AE immédiate	202	lieu-dit proche	forte	fort à modéré
6 (hiver)	BREHAND - LE PLESSIS MARGARO	AE immédiate	206	lieu-dit très proche - vue dynamique	forte	fort
6 (été)	BREHAND - LE PLESSIS MARGARO	AE immédiate	210	lieu-dit très proche - vue dynamique	forte	fort à modéré
7	BREHAND - CHÂTEAU LAUNAY	AE immédiate	214	point de vue très proche	modérée	modéré
8	BREHAND - LES LANDES	AE immédiate	218	sortie d'un lieu-dit très proche - vue dynamique	forte	fort
9	BREHAND - LE PRE SIMON	AE immédiate	222	sortie d'un lieu-dit très proche - vue dynamique	forte	fort
10	BREHAND - LE BOIS HARDY	AE immédiate	226	sortie d'un lieu-dit très proche - vue dynamique	forte	fort
11	BREHAND - LA VILLE ES MARQUE	AE immédiate	230	abords d'un lieu-dit très proche - axe de circulation fréquenté - vue dynamique	forte	fort à modéré
12	BREHAND - LA LANDELLE	AE immédiate	234	abords d'un lieu-dit proche	modérée	modéré
13	BREHAND - LA VILLE EST CHIEN	AE immédiate	238	abords d'un lieu-dit proche	modérée	modéré
14	BREHAND - LA VILLE ES RENAUD	AE immédiate	242	abords d'un lieu-dit proche - vue dynamique	modérée	modéré
15	LAMBALLE - COLLEGIALE NOTRE DAME CLASSEE	AE rapprochée	246	ville éloignée - vue panoramique - monument protégé	faible	très faible
16	LAMBALLE - Site Patrimonial Remarquable	AE rapprochée	250	ville éloignée - vue panoramique - Site Patrimonial Remarquable	faible	très faible
17	ITINERAIRE DE LA D791 VERS LAMBALLE	AE rapprochée	254	axe de circulation fréquenté - vue dynamique	faible	très faible
18	LAMBALLE - N12	AE rapprochée	258	ville éloignée - axe de circulation très fréquenté	modérée à faible	faible

> **Dans l'aire d'étude rapprochée, depuis les lieux de vie semi-éloignés ou éloignés du projet, et depuis plusieurs sites reconnus et/ou protégés**, l'analyse de l'état initial du paysage et du patrimoine concluait à des sensibilités globalement modérées vis-à-vis du projet : des sensibilité passant de faibles et modérées à faibles (lors des vues peu profondes par exemple), à modérées à forte (dans le cas de sites patrimoniaux ou reconnus notamment).

Les photomontages montrent que l'impact du projet reste globalement faible et ponctuellement modéré, en raison de l'éloignement de plus de 5km environ d'une part, et du fait de la trame bocagère du paysage du Penthievre qui crée des écrans visuels successifs d'autre part. C'est le cas notamment des bourgs de Landéhen, Saint-Glen et Hénon, qui font partie des communes depuis lesquelles le projet est peu voire pas perceptible, avec un impact faible. Il en est de même pour la ville de Lamballe et ses monuments et sites protégés, ainsi que pour l'itinéraire de la N12 qui traverse une grande partie du territoire d'étude, le plus souvent encaissée et/ou bordée de structures végétales.

On note toutefois que depuis les contreforts du relief du Méné, au sud du projet, s'ouvrent ponctuellement des vues panoramiques larges et reconnues. C'est le cas depuis le bourg de Trédaniel, depuis les hauteurs du village patrimonial de Moncontour ou encore depuis les abords de l'emblématique site du Mont Bel Air.

Depuis ces sites, les impacts du projet restent toutefois limités et ponctuels du fait de l'éloignement, de la faible emprise horizontale du projet et des écrans formés par la végétation plus boisée dans cette unité paysagère. Ainsi, les impacts sont ponctuellement modérés depuis le haut du site de Moncontour, faible depuis le jardin de l'Europe, au cœur de la cité historique, et très faible depuis le Mont Bel Air.

> **Dans l'aire d'étude éloignée, depuis les grands paysages représentatifs des unités paysagères**, l'analyse de l'état initial du paysage et du patrimoine concluait à des sensibilités globalement faibles à très faibles vis-à-vis du projet.

Les photomontages choisis parmi les points de vue les plus représentatifs de ces grands paysages (Agglomération et Baie de Saint-Brieuc, Forêts de L'Hermitage-Lorge, vallée de l'Arguenon et contreforts du Méné) montrent que l'impact du projet est globalement très faible, voire nul.

C'est l'éloignement qui participe en premier lieu à l'atténuation significative de la perception des éoliennes dans ces paysages. Le caractère groupé du parc, et ainsi son emprise horizontale limitée, le rendent également discret depuis ces vues éloignées.

D'autres parcs éoliens sont également visibles, dans un contexte relativement diffus et éloigné, sans effet de cumul avec le projet du Ruisseau de Margot.

NUMERO	DENOMINATION	AIRE D'ETUDE	PAGE	INTERETS / ENJEUX	SENSIBILITE	IMPACT
19 (hiver)	ITINERAIRE DE LA D768 - MAUNY (COMMUNE DE LANDEHEN)	AE rapprochée	262	axe de circulation fréquenté - vue dynamique	modérée	modéré à faible
19 (été)	ITINERAIRE DE LA D768 - MAUNY (COMMUNE DE LANDEHEN)	AE rapprochée	264	axe de circulation fréquenté - vue dynamique	modérée	faible
20	LANDEHEN - D46	AE rapprochée	270	bourg semi-éloigné	modérée	faible
21	SAINT GLEN	AE rapprochée	274	bourg semi-éloigné	modérée à faible	très faible
22 (hiver)	TREBRY - D25	AE rapprochée	278	bourg semi-éloigné - monument protégé	modérée à faible	modéré à faible
22 (été)	TREBRY - D25	AE rapprochée	282	bourg semi-éloigné - monument protégé	modérée à faible	faible
23 (hiver)	MONT BEL AIR - GR TOUR DU PENTHIEVRE SUD	AE rapprochée	286	site reconnu - GR	modérée à faible	très faible
23 (été)	MONT BEL AIR - GR TOUR DU PENTHIEVRE SUD	AE rapprochée	290	site reconnu - GR	modérée à faible	très faible
24	TREDANIEL - EGLISE SAINT PIERRE INSCRITE	AE rapprochée	294	bourg semi-éloigné - monument protégé - vue panoramique	modérée à forte	modéré
25	TREDANIEL - EGLISE SAINT PIERRE ET CROIX INSCRITES	AE rapprochée	298	bourg semi-éloigné - monument protégé	modérée à forte	très faible
26	TREDANIEL - RUE DES ACACIAS	AE rapprochée	302	bourg semi-éloigné - vue panoramique	modérée à forte	modéré
27	TREDANIEL - NOTRE DAME DU HAUT	AE rapprochée	308	site inscrit - site reconnu	modérée	très faible
28 (hiver)	MONCONTOUR - JARDIN DE L'EUROPE	AE rapprochée	312	site reconnu - bourg patrimonial et touristique	modérée	faible à très faible
28 (été)	MONCONTOUR - JARDIN DE L'EUROPE	AE rapprochée	316	site reconnu - bourg patrimonial et touristique	modérée	faible à très faible
29	MONCONTOUR - ANCIEN HOTEL VEILLET-DUFRECHE INSCRIT	AE rapprochée	320	site reconnu - bourg patrimonial et touristique - monument protégé - vue panoramique	forte	modéré à faible
29 bis	MONCONTOUR - PLACE DE LA CARRIERE	AE rapprochée	324	site reconnu - bourg patrimonial et touristique - monument protégé - vue panoramique	forte	faible
30	HENON - RUE D'AVALE	AE rapprochée	328	bourg semi-éloigné	modérée	faible
31	HENON - CHÂTEAU DE CATUELAN	AE rapprochée	332	monument protégé	modérée	faible
32	L'HERMITAGE-LORGE - D44	AE éloignée	336	bourg éloigné - axe de circulation fréquenté	faible	pas d'impact
33	LANGUEUX - RUE DE SAINT-ILAN	AE éloignée	340	ville éloignée	faible	faible à très faible
34	PLERIN - BAIE DE SAINT-BRIEUC ET POINTE DU ROSELIER SITE INSCRIT	AE éloignée	344	site reconnu - site inscrit - vue panoramique	faible	très faible
35	VALLEE DE L'ARGUENON - PLENEE-JUGON	AE éloignée	348	bourg éloigné	faible	pas d'impact
36	SAINT-VRAN - D59	AE éloignée	352	bourg éloigné	faible	pas d'impact

MISE A JOUR DU CONTEXTE EOLIEN : AJOUT DU PARC LES HAUTS-DE-PLESSALA, EN INSTRUCTION

3 planches de photomontages sont mises à jour dans le cadre de la demande de compléments.

Cette analyse des impacts du projet de parc éolien du Ruisseau de Margot prend en compte un contexte éolien mis à jour en 2022. Le projet de parc éolien des Hauts-de- Plessala, entré en instruction dans la période de dépôt du projet de parc éolien du Ruisseau de Margot est donc ajouté au contexte global et à l'analyse des effets de cumul.

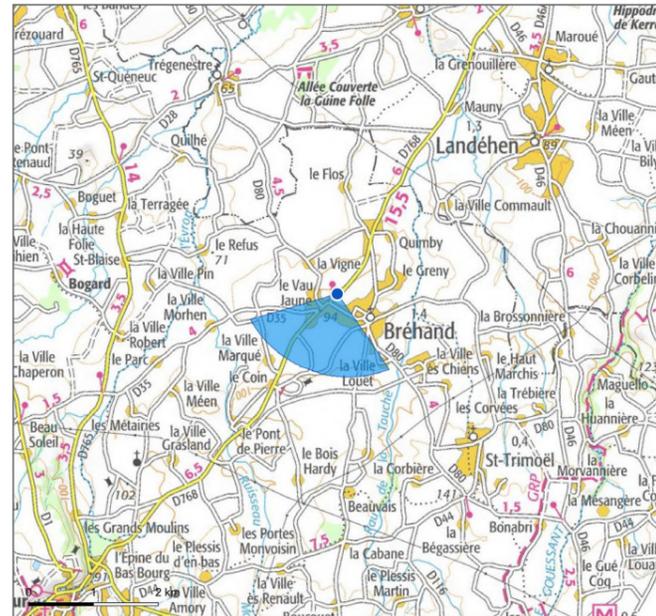
La mise à jour du carnet de photomontages concerne les 3 points de vue suivants, depuis lesquels, le projet de parc éolien des Hauts-de-Plessala est potentiellement visible :

- > Photomontage 4 - Bréhand - entrée nord-ouest sur la D768**
- > Photomontage 12 - Bréhand - La Landelle**
- > photomontage 15 - Lamballe - Collégiale Notre Dame classée**

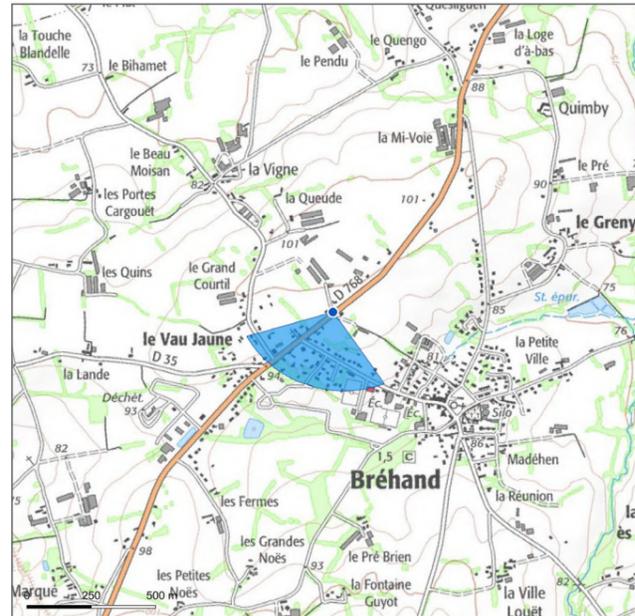
Photomontage n°04 : Bréhand - entrée nord-ouest sur la D768

Localisation du point de vue

Carte IGN élargie



Carte IGN zoomée



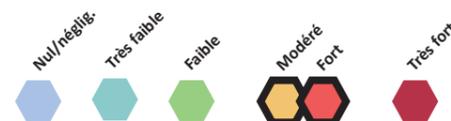
Vue aérienne



Caractéristiques de la photographie

- Appareil photo : Canon EOS 77D
- Longueur focale : 45mm eq.
- Assemblage panoramique : cylindrique
- Date de prise de vue : 07/01/2021
- Coordonnées Lambert 93 (X ; Y) : 287 376,02 ; 6 826 291,60
- Distance (m) à l'éolienne la plus proche : 2104

Impact paysager



Commentaire

Depuis l'entrée nord-ouest du bourg de Bréhand, sur l'itinéraire de la D768, la vue panoramique s'étend jusqu'à la silhouette du Massif du Méné, dominée par le Mont Bel Air.

Cette vue est représentative de la perception du projet de parc éolien depuis cet axe de circulation fréquenté qui relie Lamballe à Moncontour et qui traverse Bréhand. La sensibilité vis-à-vis du projet est relativement forte du fait de la proximité du bourg de Bréhand avec les limites de la ZIP.

Depuis ce point de vue, la silhouette du village occupe une large partie des premiers-plans, avec notamment l'église qui s'en détache, à la limite gauche du panorama. Dans cette vue hivernale, on observe un léger effet de basculement vers le centre-bourg en raison d'une légère déclivité du relief. Le parc éolien du Ruisseau de Margot apparaît à gauche de l'axe de la route, à une distance de plus de 2,1 km, à l'arrière des premières maisons et des structures végétales arborées situées au sud du village. Si une partie du mât et du rotor de ces 3 éoliennes est masquée, on perçoit plutôt bien leur alignement et la régularité de leurs inter-distances depuis ce point de vue. L'éloignement atténue les effets de rapport d'échelle défavorable entre ces éoliennes et les structures bâties visibles ; toutefois on observe un léger effet de prégnance du projet (notamment de l'éolienne E3).

Dans ce champ de vision, le motif éolien est déjà présent, avec, à une distance de plus de 10 km au centre du panorama, le parc éolien de Trébry situé à proximité du Mont Bel Air et le projet éolien Les Hauts-de-Plessala dans l'angle de vue du projet du Ruisseau de Margot. Compte-tenu de cet éloignement, il n'y a pas d'effet de cumul défavorable entre les deux ensembles d'éoliennes.

Dans cette vue dynamique, l'impact du projet du Ruisseau de Margot est ponctuellement fort à modéré.

Etat initial / panoramique 120°



Etat futur / panoramique 120°



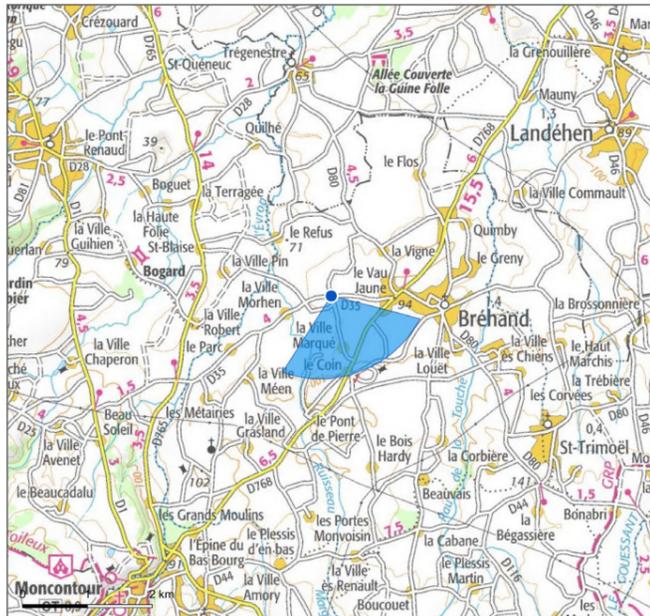




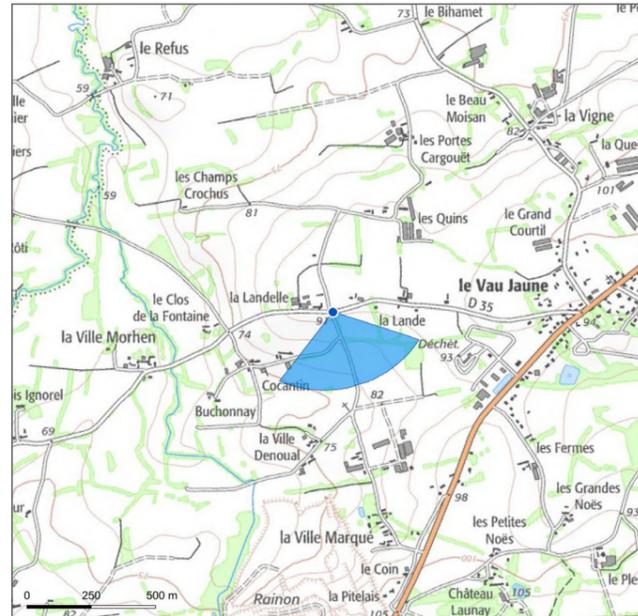
Photomontage n°12 : Bréhand - La Landelle

Localisation du point de vue

Carte IGN élargie



Carte IGN zoomée



Vue aérienne



Caractéristiques de la photographie

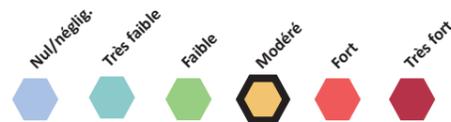
- Appareil photo : Canon EOS 77D
- Longueur focale : 45mm eq.
- Assemblage panoramique : cylindrique
- Date de prise de vue : 07/01/2021
- Coordonnées Lambert 93 (X ; Y) : 286 137,07 ; 6 826 065,19
- Distance (m) à l'éolienne la plus proche : 1871

Commentaire

Le lieu-dit La Landelle se situe à l'ouest du bourg de Bréhand.

Cette vue est représentative de la perception du projet de parc éolien depuis l'ensemble des lieux de vie proches assez dispersés, situés au nord-ouest du projet. De légères ondulations du relief créent ponctuellement un effet de perception en balcon vers le sud, notamment sur une partie de l'itinéraire de la D765, avec de grandes ouvertures panoramiques qui s'étendent jusqu'aux reliefs du massif du Méné. Les premiers-plans sont marqués par des parcelles agricoles cultivées entourées des bandes arborées, formées d'alignements d'arbres et de ragosses. La carrière en exploitation se trouve dans ces champs de vision, mais elle reste assez peu visible en raison d'une faible émergence dans le paysage ; toutefois, des «nuages de poussières», certains jours d'exploitation, sont indicateurs de sa localisation. On devine également la colline boisée correspondant au parc arboré de Château Launay. La sensibilité reste modérée compte tenu de l'éloignement de la zone du projet de près de 2 km.

Impact paysager



Depuis ce point de vue, à la hauteur du lieu-dit La Landelle, sur la D765, le parc éolien du Ruisseau de Margot se trouve à une distance d'un peu plus d'1,8 km, sur la partie gauche du panorama. On a une vision simultanée entre au moins deux des trois éoliennes et les lieux-dits La Ville Dénoual, ou La Ville Marqué, dans une légère dépression du relief. Les structures végétales présentes autour de ces hameaux participent à l'atténuation de l'effet de prégnance du projet. Par ailleurs, les éoliennes, tout en créant un point d'appel visuel, n'occupent qu'un court angle de vue (environ 15°) dans l'étendue et la profondeur du champ de vision, sans nuire à la perception du Mont Bel Air à l'arrière-plan.

Dans ce champ de vision, le motif éolien est déjà présent à l'arrière-plan, avec, à une distance de plus de 10 km et en partie masqué par les structures végétales, le parc éolien de Trébry à proximité du Mont Bel Air et dans le même axe de vue que le projet du Ruisseau de Margot. Plus distant, le projet éolien Les Hauts-de-Plessala est également en partie visible à l'arrière-plan. Compte-tenu de cet éloignement, il n'y a pas d'effet de cumul défavorable entre les ensembles d'éoliennes.

L'impact du projet du Ruisseau de Margot est modéré depuis ce point de vue.

Etat initial / panoramique 120°



Etat futur / panoramique 120°



